

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis associés coopérateurs,

Les chiffres de la récolte 2025 sont tombés et nous faisons moins de 9000 hl alcool et lies compris. Cette sous-activité chronique du Mas Ventous réduit à néant notre trésorerie, d'autant plus que notre partenaire vrac (VICA) ne nous a presque rien retiré (-750 000 €).

Le monde du vin va très mal, rien ne se vend, rien n'est produit.

L'arrachage définitif souhaité par la Ministre n'est qu'un pansement.

Toutes les Coopératives du Département de la Région étudient le rapprochement, ou la fusion.

Bref, une optimisation des coûts de vinification.

Il est temps pour nous aussi de faire métamorphose, nous n'avons plus la liberté financière. Aussi, il a été décidé d'enclencher une mise en redressement dans les prochains mois, en parallèle de la procédure d'alerte déclenchée par notre Commissaire aux comptes.

Nous avons en amont engagé des discussions avec différents partenaires potentiels. Certains ont décliné, d'autres sont plus avancées, voire très avancées.

Je vous le rappelle nous ne maîtrisons plus notre avenir, puisque c'est un magistrat qui jugera si les offres présentées sont pertinentes. Quoi qu'il en soit, c'est un passage obligé pour sortir de cette impasse que nous vivons depuis 2014, date de la mise en place du plan de sauvegarde.

A radio cancan..... je réponds !

- *Nous ne serons plus payés au mois de Janvier !!!*

Non, nous avons voté notre enveloppe Coopérateurs et nous avons toujours honoré nos paiements.

- *Le cru, nos paysages, nos valeurs sont mortes !!!*

Non, nous allons sortir par le haut et faire un partenariat gagnant gagnant !!! Nous y travaillons.

- *Notre compte Coops va se volatiliser.*

Peut-être ou en partie, je vous rappelle que nous sommes une coopérative qui a 20 millions d'euros de dettes et qu'au titre d'adhérent c'est aussi la vôtre. Vous êtes les bienvenus aux assemblées générales.... Nous travaillons sur des solutions afin que nous perdions le moins possible

- *Il va y avoir des licenciements...*

Oui, l'optimisation de la mise en commun entraînera des doublons industriels.

- *C'est une catastrophe.....*

La catastrophe, elle remonte au début des années 2000, quand le surendettement massif a débuté pour arriver à son paroxysme en 2014, et la mise en place de la sauvegarde.

Non la catastrophe, ce serait la liquidation sans solution de reprise, si elle devait arriver, entraînerait la fin de tout, et probablement du Cru dans son ensemble avec 20 000 hl de Banyuls sur le marché. C'est la mort totale d'un Canton, d'un savoir-faire, du Syndicat aussi.

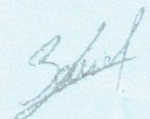
- *Le GICB est mort...*

Oui, comme la structure Coops que nous connaissons. Il pourra si le juge le permet, se rebâtir comme une coopérative (apporteur de raisin).

Nous nous réunirons dans les mois qui viennent pour échanger sur notre situation.

Ce n'est pas le cadeau de Noël que vous espériez, ni celui que j'aurais aimé annoncer, mais au-delà de notre problématique, je vous souhaite à tous d'agréables fêtes de fin d'année.

LAURENT BARREDA, PREDIDENT.



Le volume de la récolte 2025 (alcool compris) est de à 8 742 hls, répartis entre 3 865 hls de Collioure, 4 825 hls de Banyuls et 52 hls en IGP/VSIG. L'édition de votre déclaration de récolte est accessible sur le site internet Prodouane à partir de vos identifiants personnels.

DOCUMENTS JOINTS A L'ENVOI

- **Tonnage après partage avec le bailleur** : La liste présente la synthèse du tonnage par qualité et par exploitation, avec application de la quote-part du bailleur.
Ces données seront celles utilisées pour le calcul de votre évaluation de récolte.
Merci de nous transmettre vos observations avant le 16 Janvier 2026
- **Relevé du compte coopérateur clôturant l'année 2025** : Ce document détaille les versements hors taxes perçus en 2025, et indique le solde du compte au 31 Décembre.
- L'attestation pour le forfait TVA

Le prochain envoi de Janvier contiendra les attestations : impôt sur le revenu au micro BA, et la valorisation de récolte.

Horaires du stand de vente coop, pour les fêtes de fin d'année

Rappel des horaires d'ouverture du Stand :

le **mercredi** 9h30 à 12h00 et 14h à 17h30

le **jeudi** : 14h à 17h

Fermeture annuelle : du **Jeudi 18 décembre 2025** soir au **mercredi 14 janvier 2026** matin.